

UF MEUDON
Société par actions simplifiée
au capital de 11 636 euros
Siège social : Route forestière de la Mare Adam
92190 MEUDON
492 919 873 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars, au siège social,

La société URBAN FOOTBALL, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 129 279 euros, ayant son siège social 159, Rue de la République 92800 PUTEAUX, immatriculée sous le numéro unique d'identification 480 184 332 RCS NANTERRE,

Représentée par la société SOCCER 5 FRANCE Société par actions simplifiée au capital de 1 203 500 €, dont le siège social est à Cournon d'Auvergne (63800) – 13 Rue de Sarliève, immatriculée sous le numéro unique d'identification 491 537 999 RCS CLERMONT-FERRAND,

Représentée par sa Présidente, la société SACHAROSE, société à responsabilité limitée unipersonnelle dont le siège social est sis 54, avenue du Belvédère – 63130 Royat, immatriculée sous le numéro unique d'identification 840 926 299 RCS CLERMONT-FERRAND,

Elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Julien FALGOUX ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Associée unique et Présidente de la société UF MEUDON,

1 - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ainsi que le rapport du Président de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sur les opérations de l'exercice écoulé lui ont été communiqués.

Le Président déclare qu'en application de l'article L. 232-1, IV du Code de commerce, il est dispensé d'avoir à établir un rapport de gestion qui n'a dont pas été remis à l'Associé unique.

2 - A pris les décisions suivantes relatives à :

- Lecture du rapport du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Examen et approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 (**Première décision**) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 (**Deuxième décision**) ;
- Conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code du commerce (**Troisième décision**) ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales (**Quatrième décision**).

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, et faisant ressortir un bénéfice de 7 055,19 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ne comprennent ni dépenses ni charges non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à la somme 7 055,19 euros, comme suit :

Bénéfice de l'exercice	7 055,19 €
Dotation à la réserve légale	0 €
Report à nouveau antérieur	0 €
Bénéfice distribuable	7 055,19 €
Affectation au poste « Autres réserves »	7 055,19 €
Nouveau « autres réserves » après distribution	492 576,51 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique constate, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action	Revenu global
<u>2023/2024</u>	10,00 €	100 000 €
<u>2022/2023</u>	30,00 €	300 000 €
<u>2021/2022</u>	0,00 €	0,00 €

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs à LEGAL2DIGITAL – 3 rue de Pondichéry – 75015 Paris à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre et, en conséquence, de déposer toutes déclarations, pièces et justifications quelconques, en retirer tous récépissés, régler tous frais et droits à ce sujet, en retirer quittance.

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.
Signé par Julien Falgoux
Le 31 mars 2026

Signed with
Universign

doc_J63e
tx_ddv23Xo0mg6A

Urban Football
Associé unique
Représentée par Soccer 5 France
Elle-même représentée par la société Sacharose,
Elle-même représentée par Monsieur Julien Falgoux

UF MEUDON

route Forestière
92190 MEUDON

ETATS FINANCIERS ET FISCAUX

Au 30/09/2025

Certifié conforme à l'original

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

UF MEUDON
route Forestière
de la Mare Adam
92190 MEUDON

relatifs à l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 051 907,34 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 610 029,79 Euros
- Résultat net comptable,	7 055,19 Euros

Fait à PARIS
Le 27/10/2025

FAVERIS Antoine

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 131 541.74	1 932 352.81	199 188.93	257 033.45	- 57 844.52	- 22.50
	Installations techniques, matériel et outillage	1 125 822.75	1 012 542.76	113 279.99	138 484.53	- 25 204.54	- 18.20
	Autres immobilisations corporelles	174 178.01	146 918.60	27 259.41	42 529.49	- 15 270.08	- 35.90
	Immobilisations en cours	32 517.33		32 517.33	24 319.90	8 197.43	33.71
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	127 261.38		127 261.38	124 929.88	2 331.50	1.87
	Total II	3 591 321.21	3 091 814.17	499 507.04	587 297.25	- 87 790.21	- 14.95
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	39 330.35		39 330.35	31 883.48	7 446.87	23.36
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	28 828.40		28 828.40	34 721.73	- 5 893.33	- 16.97
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	228 879.33	39 921.91	188 957.42	230 291.32	- 41 333.90	- 17.95
	Autres créances	122 795.80		122 795.80	909 124.52	- 786 328.72	- 86.49
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 172 488.33		1 172 488.33	429 387.46	743 100.87	173.06
	Charges constatées d'avance (3)				3 776.79	- 3 776.79	- 100.00
	Total III	1 592 322.21	39 921.91	1 552 400.30	1 639 185.30	- 86 785.00	- 5.29
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 183 643.42	3 131 736.08	2 051 907.34	2 226 482.55	- 174 575.21	- 7.84

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 636)	11 636.00	11 636.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	778 527.41	778 527.41		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 164.00	1 164.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	485 521.32	468 158.82	17 362.50	3.71
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 055.19	117 362.50	-110 307.31	-93.99
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 283 903.92	1 376 848.73	-92 944.81	-6.75
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 200.00		8 200.00	
	Provisions pour charges				
	Total III	8 200.00		8 200.00	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		142.37	-142.37	-100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	91 091.72	29 789.38	61 302.34	205.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 466.27	14 690.40	8 775.87	59.74
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 929.12	299 615.39	-161 686.27	-53.96
	Dettes fiscales et sociales	169 741.08	158 703.27	11 037.81	6.95
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	18 128.15	10 253.21	7 874.94	76.80
	Produits constatés d'avance (1)	319 447.08	336 439.80	-16 992.72	-5.05
	Total IV	759 803.42	849 633.82	-89 830.40	-10.57
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 051 907.34	2 226 482.55	-174 575.21	-7.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

759 803.42 849 633.82

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	653 801. 42		653 801. 42	865 563. 35	- 211 761. 93	- 24. 47
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 956 228. 37		1 956 228. 37	2 673 464. 23	- 717 235. 86	- 26. 83
Chiffre d'affaires NET	2 610 029. 79		2 610 029. 79	3 539 027. 58	- 928 997. 79	- 26. 25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 999. 98	- 1 999. 98	- 100. 00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			17 376. 56	5 897. 02	11 479. 54	194. 67
Total des Produits d'exploitation (I)			2 627 406. 35	3 546 924. 58	- 919 518. 23	- 25. 92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			338 164. 20	469 385. 07	- 131 220. 87	- 27. 96
Variation de stock (marchandises)			5 893. 33	- 4 393. 23	10 286. 56	234. 15
Achats de matières premières et autres approvisionnements			84 480. 33	90 474. 29	- 5 993. 96	- 6. 63
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			- 7 446. 87	- 2 203. 84	- 5 243. 03	- 237. 90
Autres achats et charges externes *			1 193 817. 17	1 599 879. 90	- 406 062. 73	- 25. 38
Impôts, taxes et versements assimilés			47 879. 19	58 099. 41	- 10 220. 22	- 17. 59
Salaires et traitements			549 840. 46	682 819. 95	- 132 979. 49	- 19. 48
Charges sociales			159 892. 88	191 416. 14	- 31 523. 26	- 16. 47
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			198 690. 13	281 690. 45	- 83 000. 32	- 29. 47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			8 200. 00		8 200. 00	
Autres charges			55 724. 57	75 422. 99	- 19 698. 42	- 26. 12
Total des Charges d'exploitation (II)			2 635 135. 39	3 442 591. 13	- 807 455. 74	- 23. 45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			- 7 729. 04	104 333. 45	- 112 062. 49	- 107. 41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2025 12	30/09/2024 15	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 642. 53	84 211. 56	- 66 569. 03	- 79. 05
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	17 642. 53	84 211. 56	- 66 569. 03	- 79. 05
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	507. 30	27 989. 88	- 27 482. 58	- 98. 19
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	507. 30	27 989. 88	- 27 482. 58	- 98. 19
2. Résultat financier (V-VI)	17 135. 23	56 221. 68	- 39 086. 45	- 69. 52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 406. 19	160 555. 13	- 151 148. 94	- 94. 14
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 892. 00	- 3 892. 00	- 100. 00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		179. 63	- 179. 63	- 100. 00
Total VIII		4 071. 63	- 4 071. 63	- 100. 00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		- 4 071. 63	4 071. 63	100. 00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 351. 00	39 121. 00	- 36 770. 00	- 93. 99
Total des produits (I+III+V+VII)	2 645 048. 88	3 631 136. 14	- 986 087. 26	- 27. 16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 637 993. 69	3 513 773. 64	- 875 779. 95	- 24. 92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 055. 19	117 362. 50	- 110 307. 31	- 93. 99

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

126. 00

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

17 643. 00 84 212. 00

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

507. 00 27 990. 00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	5
Art. 831-2 - Changements comptables	6
Art. 831-4 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	7
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	8
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc.	10
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours	12
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	13
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	13
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-11 - Capitaux propres	13
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	15
Art. 832-17 - Précisions sur certains postes de passif	15
- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	
Art. 832-18 - Ventilation du chiffre d'affaires	15
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	16
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	15
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	16
Art. 836-5 - Autres opérations non inscrites au bilan	17
- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF	
Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif	17
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	17

ANNEXE

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Mention du règlement comptable

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan comptable général tel que défini par le règlement ANC n° 2014-03 et modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, appliqué par anticipation.

Cette application anticipée est permise pour les exercices en cours au 30 décembre 2023 (date de publication au Journal officiel), alors que l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement de réglementation comptable a fait l'objet des informations requises par les articles 831-2 et 831-3 nouveaux du PCG, incluant l'indication des postes concernés et l'impact déterminé à l'ouverture, les informations comparatives/rétrospectives ou, le cas échéant, l'impact prospectif sur l'exercice sont présentés dans la présente annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 30/09/2025

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO)**, conformément **213-34 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

ANNEXE

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Le 25 juillet 2025, la société UF MEUDON (la société absorbée) a conclu un traité de fusion simplifiée avec la société UF COURCOURONNES (la société absorbante).

Au terme de ce traité, la date d'effet comptable et fiscal et la date de réalisation sur le plan juridique de la fusion interviendront le 1er octobre 2025.

Informations significatives

L'exercice comparatif clos le 30 septembre 2024 a une durée exceptionnelle de 15 mois.

Au cours de l'exercice, la société SAS URBAN FOOTBALL a acquis l'intégralité des actions de la société détenues par la société SAS SOCCER 5 FRANCE.

À la suite de cette opération, la société UF MEUDON est désormais détenue à 100 % par la société SAS URBAN FOOTBALL.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
Néant	
TOTAL	

L'application du règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact en terme de présentation comptable sur les comptes de l'exercice.

ANNEXE

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
TOTAL	

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble		
le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : COMPAGNIE DES ALPES	NIF : 349577908
	Adresse : 50-52 Boulevard Haussmann	CP : 75009
	Ville : PARIS	Pays : FR
le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom :	NIF :
	Adresse :	CP :
	Ville :	Pays :

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

ANNEXE

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	184 530			182 434
Constructions sur sol d'autrui	1 877 553	73 610	4 152	1 949 107
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 103 228	27 183	4 589	1 125 823
Installations générales, agencements, aménagements divers	27 427			27 427
Matériel de transport	8 591			8 591
Matériel de bureau et matériel informatique	69 650			69 650
Mobilier	69 400	360	1 250	68 510
Autres immobilisations corporelles	24 320	32 517	24 320	32 517
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	124 930	2 332		127 261
TOTAL GENERAL	3 489 630	136 002	34 311	3 591 321

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui	1 805 050	131 454	4 151	1 932 353
Installations techniques, matériels et outillages industriels	964 744	51 606	3 807	1 012 543
Installations générales, agencements, aménagements divers	19 748	3 134		22 882
Matériel de transport	8 591			8 591
Matériel de bureau et matériel informatique	55 889	7 365		63 254
Mobilier	48 311	5 131	1 250	52 192
TOTAL GENERAL	2 902 333	198 690	9 208	3 091 815

ANNEXE

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		
Droit au bail		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Agencements et aménagements de terrains		
Constructions		
Constructions sur sol d'autrui	15 à 19 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 7 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles		

*Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue (ex 3 à 10 ans)

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	39 922				39 922
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	39 922				39 922

ANNEXE

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-Z)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol d'autru			73 610		
Installations techniques, matériels			27 183		
Mobilier			360		
Autres immobilisations corporelles			32 517		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			2 332		
TOTAL GENERAL			136 002		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol d'autru					4 152
Installations techniques, matériels					4 589
Mobilier					1 250
Autres immobilisations corporelles	24 320				
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL	24 320				9 991

ANNEXE

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui		131 454		
Installations techniques, matériels		51 606		
Installations générales, agencements		3 134		
Matériel de bureau et matériel informatique		7 365		
Mobilier		5 131		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		198 690		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Néant

ANNEXE

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -
(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	28 828	34 722		5 893
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	39 330	31 883	7 447	
TOTAL I	68 159	66 605	7 447	5 893
Production				
Production en cours				
TOTAL	68 159	66 605	7 447	5 893

Dépréciations des stocks et en-cours

Néant

ANNEXE

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	127 261	0	127 261
Clients douteux ou litigieux	95 813	95 813	
Autres créances clients	133 067	133 067	
Personnel et comptes rattachés	3 036	3 036	
Impôts sur les bénéfices	36 769	36 769	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 681	15 681	
Divers état et autres collectivités publiques	57 729	57 729	
Débiteurs divers	9 581	9 581	
TOTAL	478 937	351 676	127 261

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	1 . 00	11 636			11 636

ANNEXE

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	10 000	1	
Actions à dividende prioritaire	1 636	1	
TOTAL	11 636		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	11 636	11 636		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	778 527	778 527		
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	1 164	1 164		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	485 521	468 159	17 363	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	7 055	117 363	- 117 363	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 283 904	1 376 849	- 100 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				11 636
Primes d'émission, de fusion, d'apport				778 527
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				1 164
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				485 521
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		7 055		7 055
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		7 055		1 283 903

ANNEXE

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

Etat des échéances des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	137 929	137 929		
Personnel et comptes rattachés	39 888	39 888		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 312	28 312		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 924	30 924		
Autres impôts taxes et assimilés	70 617	70 617		
Groupe et associés	91 092	91 092		
Autres dettes	18 128	18 128		
Produits constatés d'avance	319 447	319 447		
TOTAL	736 337	736 337		

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Produits constatés d'avance	Abonnements	Selon consommation de l'abonmt
	Evenements	A la réalisation de l'évênmt

Les écarts de conversion et différences d'évaluation - actif sont évalués à hauteur de

Nature	Montant
--------	---------

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises	625 263	856 640
Prestations	1 852 414	2 547 010
Refacturations diverses	132 353	135 378
TOTAL	2 610 030	3 539 028

ANNEXE

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
---------------------------	-----------	-------------

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉSULTAT EXCEP. -
(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	57 729
TOTAL	57 729

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 172
Dettes fiscales et sociales	117 539
TOTAL	241 710

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -
(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Engagements de retraite et avantages similaires	5 517
Autres engagements	
TOTAL	5 517

ANNEXE

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 5 517 euros au 30 septembre 2025.

L'évaluation des engagements est calculée selon la norme IAS19 avec la méthode IFRIC. Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes:

- départ à la retraite à l'âge de 64 à 65 ans ;
- turn over : 2% à 40% selon l'âge ;
- taux de revalorisation des salaires : 3 à 4 % selon l'âge ;
- taux de charge sociales : 48% ;
- taux d'actualisation : 3,75%.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **18 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	11
TOTAL	18

100

DETAIL DES COMPTES

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONSTRUCTIONS	199 188. 93	257 033. 45	- 57 844. 52	- 22. 50
21358200 AAI RESTAURANT	182 434. 43	184 530. 41	- 2 095. 98	- 1. 14
21458100 AAI CON./SOL AUTR. MEUDON	482 142. 38	410 019. 73	72 122. 65	17. 59
21458200 AAI CON./SOL AUTR. SEVRES	373 035. 35	373 603. 83	- 568. 48	- 0. 15
21458300 AAI CON./ SOL AUTR. STRASBOURG	1 093 929. 58	1 093 929. 58		
28135820 AMORT.AAI RESTAURANT	- 165 865. 31	- 165 736. 01	- 129. 30	- 0. 08
28145810 AMORT.AAI CON/SOL AUTR.MEUDON	- 316 231. 43	- 293 295. 87	- 22 935. 56	- 7. 82
28145820 AMORT.AAI CON/SOL AUTR.SEVRES	- 370 831. 74	- 369 045. 91	- 1 785. 83	- 0. 48
28145830 AMORT.AAI CON/SOL AUTR.STRASB	- 1 079 424. 33	- 976 972. 31	- 102 452. 02	- 10. 49
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	113 279. 99	138 484. 53	- 25 204. 54	- 18. 20
21514000 INST.FOOT/SOL AUTR.MEUDON	463 370. 45	442 910. 55	20 459. 90	4. 62
21514100 INST.FOOT/SOL AUTR.SEVRES	230 422. 67	230 422. 67		
21514300 INST.FOOT/SOL AUTR. STRASBOURG	346 227. 49	346 227. 49		
21540000 MATERIEL RESTAURANT	85 802. 14	83 667. 65	2 134. 49	2. 55
28151400 AMOR.INST.FOOT/SOL AUTRUI	- 397 765. 57	- 383 056. 93	- 14 708. 64	- 3. 84
28151410 AMORT.INST.F/SOL AUTRUI SEVRES	- 223 719. 09	- 221 865. 49	- 1 853. 60	- 0. 84
28151430 AMORT.INST.F/SOL AUTRUI STRASB	- 332 484. 46	- 307 958. 82	- 24 525. 64	- 7. 96
28154000 AMORT.MAT.RESTAURANT	- 58 573. 64	- 51 862. 59	- 6 711. 05	- 12. 94
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 259. 41	42 529. 49	- 15 270. 08	- 35. 90
21810000 AAI DIVERS	17 891. 95	17 891. 95		
21813000 AAI DIVERS STRASBOURG	9 534. 87	9 534. 87		
21820000 MAT. DE TRANSPORT MEUDON	4 991. 67	4 991. 67		
21823000 MAT. DE TRANSPORT STRASBOURG	3 598. 91	3 598. 91		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	44 092. 46	44 092. 46		
21832000 MATERIEL INFORMATIQUE SEVRES	6 518. 88	6 518. 88		
21833000 MAT BUR INFORMATIQUE STRASBOUR	19 039. 15	19 039. 15		
21840000 MOBILIER	36 776. 29	37 666. 29	- 890. 00	- 2. 36
21843000 MOBILIER STRASBOURG	31 733. 83	31 733. 83		
28181000 AMORT.AAI DIVERS	- 14 362. 30	- 12 095. 15	- 2 267. 15	- 18. 74
28181300 AMORT.AAI DIVERS STRASBOURG	- 8 520. 02	- 7 652. 94	- 867. 08	- 11. 33
28182000 AMOT/MAT.TRANSPORT MEUDON	- 4 991. 67	- 4 991. 67		
28182300 AMORT.MAT.TRANSPORT STRASBOURG	- 3 598. 91	- 3 598. 91		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	- 41 121. 75	- 36 422. 20	- 4 699. 55	- 12. 90
28183200 AMORT.MAT.INFORMATIQUE SEVRES	- 4 514. 13	- 2 722. 94	- 1 791. 19	- 65. 78
28183300 AMORT.MAT.INFORMATIQUE STRASB.	- 17 618. 07	- 16 743. 69	- 874. 38	- 5. 22
28184000 AMORT.MOBILIER	- 20 457. 92	- 17 013. 42	- 3 444. 50	- 20. 25
28184300 AMORT.MOBILIER STRASBOURG	- 31 733. 83	- 31 297. 60	- 436. 23	- 1. 39
IMMOBILISATIONS EN COURS	32 517. 33	24 319. 90	8 197. 43	33. 71
23000001 EN COURS - MEUDON		24 319. 90	- 24 319. 90	NS
23100000 EN COURS - STRASBOURG	32 517. 33		32 517. 33	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	127 261. 38	124 929. 88	2 331. 50	1. 87
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	79 190. 63	78 438. 76	751. 87	0. 96
27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	15 000. 00	15 000. 00		
27515000 DEPOT GARANTIE STRASBOURG	32 750. 75	31 491. 12	1 259. 63	4. 00
27520000 DEPOT GARANTIE VERSES	320. 00		320. 00	
Total II	499 507. 04	587 297. 25	- 87 790. 21	- 14. 95

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2025 12	30/09/2024 15	Euros	%
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS		39 330.35	31 883.48	7 446.87	23.36
32200000 STOCKS FOURNITURES MEUDON		20 718.26	16 384.00	4 334.26	26.45
32200001 STOCK FOURNITURES STRASBOURG		18 612.09	15 499.48	3 112.61	20.08
MARCHANDISES		28 828.40	34 721.73	- 5 893.33	-16.97
37110000 STOCK MARCHANDISES MEUDON		16 176.18	22 070.41	- 5 894.23	-26.71
37110001 STOCK MARCHANDISES STRASBOURG		12 652.22	12 651.32	0.90	0.01
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		188 957.42	230 291.32	-41 333.90	-17.95
41100000 CLIENTS 20%		117 501.74		117 501.74	
41199999 CLIENTS DEBITEURS			142 582.33	-142 582.33	NS
41200000 CLIENTS GROUPE		15 565.00	1 444.47	14 120.53	977.56
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX		95 812.59	95 812.59		
41820000 CLIENTS FAE GROUPE			30 373.84	- 30 373.84	NS
49100000 PROV DEP. CREANCES		- 39 921.91	- 39 921.91		
AUTRES CREANCES		122 795.80	909 124.52	-786 328.72	-86.49
40100000 FOURNISSEURS		1 173.03		1 173.03	
40100001 FOURNISSEUR DEBITEURS			3 951.44	- 3 951.44	NS
40960023 CONSIGNES MEUDON		254.50		254.50	
40960035 CONSIGNES STRASBOURG		1 091.60	803.50	288.10	35.86
42100023 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		2 554.83	1 530.94	1 023.89	66.88
42100035 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		263.39	82.36	181.03	219.80
42500073 PIAUPHREIX JULIEN		217.87		217.87	
42501300 NDF LEPAREUR			14.32	- 14.32	NS
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		36 769.00	105 414.00	- 68 645.00	-65.12
44566220 TVA DEDUC DECAISSEMENT 20 %		21.80	14 747.14	- 14 725.34	-99.85
44571010 TVA COLLECTEE BIENS 10 %		0.01		0.01	
44586000 TVA / FNP-AAR		15 658.99	29 095.63	- 13 436.64	-46.18
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		57 729.00	84 967.00	- 27 238.00	-32.06
45500000 SAS URBAN FOOTBALL			663 972.86	- 663 972.86	NS
46700005 BORDEAUX MERIGNAC		6.75		6.75	
46700015 US MARNE LA VALLEE		100.00		100.00	
46700018 US LYON PARILLY		197.75		197.75	
46700020 US TOULOUSE 7D		202.75	168.50	34.25	20.33
46700022 US PUTEAUX/UF		3 730.53	2 032.66	1 697.87	83.53
46700024 US ORSAY			26.75	- 26.75	NS
46700025 R SOCCER - NANTES SSL			143.50	- 143.50	NS
46700027 US GENNEVILLIERS		6.00		6.00	
46700028 US AUBERVILLIERS			29.70	- 29.70	NS
46700030 US VILLENEUVE LOUBET		329.00		329.00	
46700031 US GUYANCOURT			8.00	- 8.00	NS
46700034 US IVRY		97.50		97.50	
46700043 URBAN STORE			136.22	- 136.22	NS
46700044 US CARQUEFOU		6.00		6.00	
46700235 US PUTEAUX/STRASBOURG		385.50		385.50	
46749900 CARPA STRASBOURG		2 000.00	2 000.00		
DISPONIBILITES		1 172 488.33	429 387.46	743 100.87	173.06
51110000 VALEUR A L'ENCAISSEMENT COUPON		634.80		634.80	
51120000 VALEURS A L'ENCAISSEMENT CB		52 420.83	23 991.49	28 429.34	118.50
51130000 VALEUR A L'ENCAISSEMENT CHQ		330.00	32 671.84	- 32 341.84	-98.99
51200300 LCL 70020 J STRASBOURG		13 501.01	140 295.29	- 126 794.28	-90.38
51200400 LCL 7028 N MEUDON		26 749.80	142 292.83	- 115 543.03	-81.20
51210000 BNPP 10934773		18 577.64	87 241.84	- 68 664.20	-78.71

ACTIF

51220000	BNPP BNPUFM2 00011187616 STR	17 676.14		17 676.14	
51708400	CASH-POOLING SOCCERS ZZUFMUS	1 038 700.00		1 038 700.00	
53000023	CAISSE MEUDON	2 535.99	1 643.82	892.17	54.27
53000035	CAISSE STRASBOURG	1 362.12	1 250.35	111.77	8.94
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			3 776.79	- 3 776.79	-100.00
48600000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE		3 776.79	- 3 776.79	NS
Total III		1 552 400.30	1 639 185.30	- 86 785.00	- 5.29
TOTAL GENERAL		2 051 907.34	2 226 482.55	- 174 575.21	- 7.84

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	11 636.00	11 636.00		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	11 636.00	11 636.00		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	778 527.41	778 527.41		
10410000 PRIME D'EMISSION	778 527.41	778 527.41		
RESERVE LEGALE	1 164.00	1 164.00		
10611000 RESERVE LEGALE	1 164.00	1 164.00		
AUTRES RESERVES	485 521.32	468 158.82	17 362.50	3.71
10680000 AUTRES RESERVES	485 521.32	468 158.82	17 362.50	3.71
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	7 055.19	117 362.50	-110 307.31	-93.99
Total I	1 283 903.92	1 376 848.73	-92 944.81	-6.75
PROVISIONS POUR RISQUES	8 200.00		8 200.00	
15110000 PROVISIONS SUR LITIGES	8 200.00		8 200.00	
Total III	8 200.00		8 200.00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		142.37	-142.37	-100.00
51110000 VALEUR A L'ENCAISSEMENT COUPON		142.37	-142.37	NS
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	91 091.72	29 789.38	61 302.34	205.79
45500000 SAS URBAN FOOTBALL	90 584.42		90 584.42	
45510000 SOCCERS FRANCE	507.30	29 789.38	-29 282.08	-98.30
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	23 466.27	14 690.40	8 775.87	59.74
41910000 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM	833.57	1 092.25	-258.68	-23.68
41910023 ACOMPTES CLIENTS MEUDON	3 318.70	7 808.48	-4 489.78	-57.50
41910035 ACOMPTES CLIENTS STRASBOURG	19 314.00	5 789.67	13 524.33	233.59
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	137 929.12	299 615.39	-161 686.27	-53.96
40100000 FOURNISSEURS	13 757.37		13 757.37	
40199999 FOURNISSEURS CREDITEURS		24 181.09	-24 181.09	NS
40200000 FOURNISSEURS GROUPE		79 857.54	-79 857.54	NS
40810000 FOURNISSEURS FNP	66 813.92	85 527.15	-18 713.23	-21.88
40820000 FOURNISSEURS FNP GROUPE	57 357.83	109 705.01	-52 347.18	-47.72
40960023 CONSIGNES MEUDON		344.60	-344.60	NS
DETTES FISCALES ET SOCIALES	169 741.08	158 703.27	11 037.81	6.95
42100000 SALAIRES DUS	2 311.55	2 311.55		
42500000 ACOMPTE	98.52	428.51	-329.99	-77.01
42700000 SAISIE ARRET	318.30	263.73	54.57	20.69
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	33 872.60	32 920.13	952.47	2.89
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	3 287.00	3 796.18	-509.18	-13.41
43100000 URSSAF	13 751.44	15 728.64	-1 977.20	-12.57
43700000 CAISSE RETRAITE	1 966.51	4 958.49	-2 991.98	-60.34
43710000 CAISSE MUTUELLE	503.99	926.20	-422.21	-45.59
43720000 CAISSE PREVOYANCE	273.68	305.30	-31.62	-10.36
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 830.07	10 540.59	289.48	2.75
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	986.00	1 086.41	-100.41	-9.24
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	575.05	654.25	-79.20	-12.11
44551000 TVA A DECAISSER	30 924.00	8 836.00	22 088.00	249.98

PASSIF

	44571005	TVA COLLECTEE BIENS 5.5 %	0. 02		0. 02	
	44571020	TVA COLLECTEE BIENS 20 %	0. 01		0. 01	
	44571100	TVA COLLECTEE 20%		0. 19	- 0. 19	N5
	44587000	TVA / FAE-AVE		5 048. 09	- 5 048. 09	N5
	44702000	TAXE APPRENTISSAGE	266. 88	285. 65	- 18. 77	- 6. 57
	44703000	FORMATION CONTINUE	1 212. 46	1 279. 36	- 66. 90	- 5. 23
	44860000	ETAT CHARGES A PAYER	68 563. 00	69 334. 00	- 771. 00	- 1. 11
AUTRES DETTES			18 128. 15	10 253. 21	7 874. 94	76. 80
	41100000	CLIENTS 20%	1 728. 39		1 728. 39	
	41100001	CLIENTS CREDITEURS		2 800. 08	- 2 800. 08	N5
	41982000	CLIENTS AAE GROUPE		85. 31	- 85. 31	N5
	46700002	USS		250. 53	- 250. 53	N5
	46700024	US ORSAY	15. 45		15. 45	
	46700027	US GENNEVILLIERS		18. 00	- 18. 00	N5
	46700028	US AUBERVILLIERS	7. 35		7. 35	
	46700031	US GUYANCOURT	300. 25		300. 25	
	46700033	US NANTERRE	4 545. 09	3 218. 50	1 326. 59	41. 22
	46700034	US IVRY		391. 50	- 391. 50	N5
	46700043	URBAN STORE	6 910. 64		6 910. 64	
	46700048	US ILE DE PUTEAUX	8. 39	1. 15	7. 24	629. 57
	46700100	SOCCER 5 FRANCE	13. 50		13. 50	
	46701000	CHEQUES US	1 580. 00	332. 00	1 248. 00	375. 90
	46702000	CARTES US	3 019. 09	3 071. 84	- 52. 75	- 1. 72
	46703000	CARTES TITRES RESTAURANT		84. 30	- 84. 30	N5
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			319 447. 08	336 439. 80	- 16 992. 72	- 5. 05
	48700000	PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	319 447. 08	336 439. 80	- 16 992. 72	- 5. 05
Total IV			759 803. 42	849 633. 82	- 89 830. 40	- 10. 57
TOTAL GENERAL			2 051 907. 34	2 226 482. 55	- 174 575. 21	- 7. 84

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	653 801.42	865 563.35	- 211 761.93	- 24.47
70700000 CONFISERIES	860.90	358.75	502.15	139.97
70701000 BOISSONS DA/POWERADE	47 533.46	65 018.04	- 17 484.58	- 26.89
70710000 BIERE/ALCOOL	140 078.00	191 514.08	- 51 436.08	- 26.86
70720000 BAR SOFT	55 434.56	77 571.64	- 22 137.08	- 28.54
70730000 SALE SUCRE 10%	214 321.57	288 469.22	- 74 147.65	- 25.70
70731000 GOUTER 10 %	64 910.84	81 469.19	- 16 558.35	- 20.32
70734000 TRAITEUR 10%	44 316.64	61 479.59	- 17 162.95	- 27.92
70750000 EQUIPEMENTS TEXTILES/CHAUSSURE	52 831.99	81 360.07	- 28 528.08	- 35.06
70751000 CATALOGUE CLUB	4 974.90	9 399.77	- 4 424.87	- 47.07
70970000 RFA ANNUELLES	28 538.56	8 923.00	19 615.56	219.83
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 956 228.37	2 673 464.23	- 717 235.86	- 26.83
70610000 LOCATIONS TERRAINS	853 451.81	1 186 868.13	- 333 416.32	- 28.09
70610200 CUP	1 295.83	3 143.33	- 1 847.50	- 58.78
70611000 CHAMPIONNATS	73 897.55	100 712.05	- 26 814.50	- 26.62
70613000 ABONNEMENTS	225 690.60	276 510.18	- 50 819.58	- 18.38
70614000 BILLETTERIE 5.5%	3 848.33	2 635.20	1 213.13	46.04
70630000 ANNIVERSAIRES	55 796.10	66 442.39	- 10 646.29	- 16.02
70631000 ECOLE DE FOOT	226 088.84	276 836.94	- 50 748.10	- 18.33
70640000 EVENT	274 050.53	471 773.55	- 197 723.02	- 41.91
70650000 HEBERGEMENT 10%	7 081.98	2 618.24	4 463.74	170.49
70660200 STAGES KIDS	100 736.52	151 021.69	- 50 285.17	- 33.30
70670000 BABY FOOT	- 33.33		- 33.33	
70698000 BUBBLE MEUDON	2 445.84		2 445.84	
70840000 MISE A DISPO. DE PERSONNEL	82 787.74	11 200.00	71 587.74	639.18
70880000 REFACTURATION FRAIS MEUDON	13 426.95	67 275.52	- 53 848.57	- 80.04
70880001 REFACTURATION FRAIS STRASBOURG		- 15 057.37	15 057.37	100.00
70883000 PARTENARIAT INTERNE	26 683.24	58 098.30	- 31 415.06	- 54.07
70884000 AUTRE MEUDON	4 127.16		4 127.16	
70884001 SOLDE CHEQUES US		3 333.33	- 3 333.33	N5
70884002 SOLDE CARTE US	1 418.00	953.76	464.24	48.67
70884007 SOLDE D'AVOIRS	3 927.14	5 128.82	- 1 201.68	- 23.43
70884070 REFAC FRAIS UF BAROLLES	71.09	219.09	- 148.00	- 67.55
70884090 REFAC FRAIS UF DIJON		15.73	- 15.73	N5
70884120 REFAC FRAIS UF MONTPELLIER		362.70	- 362.70	N5
70884140 REFACT FRAIS UF LILLE-LEZENNES		323.47	- 323.47	N5
70884180 REFAC FRAIS UF LYON PARILLY		143.31	- 143.31	N5
70884220 REFAC FRAIS UF PUTEAUX		1 939.57	- 1 939.57	N5
70884240 REFACT FRAIS UF ORSAY		330.83	- 330.83	N5
70884250 REFACT FRAIS R SOCCER		293.58	- 293.58	N5
70884280 REFACT FRAIS UF AUBERVILLIERS		9.09	- 9.09	N5
70884310 REFACT FRAIS UF GUYANCOURT		35.22	- 35.22	N5
70884330 REFACT FRAIS UF NANTERRE	- 28.25	28.25	- 56.50	N5
70884340 REFACT FRAIS UF IVRY	- 60.28	545.65	- 605.93	N5
70884420 REFAC FRAIS UF ANGERS		138.30	- 138.30	N5
70884440 REFAC FRAIS UF NANTES-CARQUEFO		46.95	- 46.95	N5
70884480 REFACT FRAIS ILE DE PUTEAUX		13.46	- 13.46	N5
70960000 RRR ACCORDES	- 475.02	- 475.03	0.01	0.00
Chiffre d'affaires NET	2 610 029.79	3 539 027.58	- 928 997.79	- 26.25

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 999.98	- 1 999.98	-100.00
74000000 SUBVENTION ETAT		1 999.98	- 1 999.98	N5
AUTRES PRODUITS	17 376.56	5 897.02	11 479.54	194.67
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	7 344.51	5 897.02	1 447.49	24.55
75870000 INDEMNITE ASSURANCES	10 032.05		10 032.05	
Total des Produits d'exploitation	2 627 406.35	3 546 924.58	-919 518.23	-25.92
ACHATS DE MARCHANDISES	338 164.20	469 385.07	-131 220.87	-27.96
60700002 EQUIPEMENT EVENEMENT		5 178.57	- 5 178.57	N5
60700007 ACHATS PROSHOP	31 178.27	60 447.30	-29 269.03	-48.42
60701005 ACHATS BOISSONS 5.5%	50 379.97	65 661.02	-15 281.05	-23.27
60701020 ACHATS BOISSONS 20%	67 368.60	70 248.05	- 2 879.45	- 4.10
60703005 ACHATS ALIMENTATION 5.5%	166 033.47	165 985.25	48.22	0.03
60703010 ACHATS ALIMENTATION 10%	3 181.69	93 630.91	-90 449.22	-96.60
60703020 ACHATS ALIMENTATION 20%	6 753.38	8 250.37	-1 496.99	-18.14
60703410 ACHATS TRAITEUR 10 %	10 544.82		10 544.82	
60754000 FOURNITURES DIVERS	2 724.00		2 724.00	
60970020 REMISES OBTENUES /MARCH 20%		-16.40	16.40	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	5 893.33	-4 393.23	10 286.56	234.15
60371000 VARIATION STOCK MARCHAND.	5 894.23	-2 520.26	8 414.49	333.87
60371001 VAR.STOCKS MARCHANDISES STRAS.	-0.90	-1 872.97	1 872.07	99.95
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	84 480.33	90 474.29	-5 993.96	-6.63
60200070 PRESTATIONS REFACTUREES BAROLL		242.56	-242.56	N5
60200090 PRESTATIONS REFACTUREES DIJON		15.73	-15.73	N5
60200120 PRESTATIONS REFACTUREES MONTPE		362.70	-362.70	N5
60200140 PRESTATIONS REFACTUREES LEZENN		323.47	-323.47	N5
60200180 PRESTATIONS REFACTUREES PRIEST		143.31	-143.31	N5
60200220 PRESTATIONS REFACTUREES PUTEAU		1 939.57	-1 939.57	N5
60200240 PRESTATIONS REFACTUREES ORSAY		330.83	-330.83	N5
60200250 PRESTATIONS REFACTUREES NANTES		293.58	-293.58	N5
60200280 PRESTATIONS REFACTUREES AUBERV		9.09	-9.09	N5
60200310 PRESTATIONS REFACTUREES GUYANC		35.22	-35.22	N5
60200330 PRESTATIONS REFACTUREES NANTER		28.25	-28.25	N5
60200340 PRESTATIONS REFACTUREES IVRY		545.65	-545.65	N5
60200420 PRESTATIONS REFACTUREES ANGERS		138.30	-138.30	N5
60200440 PRESTATIONS REFACTUREES CARQUE		46.95	-46.95	N5
60200480 PRESTATIONS REFACTUREES IDP		13.46	-13.46	N5
60220000 VAISSELLES JETABLES/NAPPES/SER	9 993.14	14 952.44	-4 959.30	-33.17
60220001 EQUIPEMENT ECOLE DE FOOT	39 464.44	30 200.84	9 263.60	30.67
60220002 EQUIPEMENT CUP		92.00	-92.00	N5
60220003 EQUIPEMENT STAGE	7 270.09	21 247.82	-13 977.73	-65.78
60220004 EQUIPEMENT ANNIVERSAIRE	1 142.68		1 142.68	
60220006 EQUIPEMENT LEAGUE	4 150.70	3 650.95	499.75	13.69
60220007 EQUIPEMENT EVENT	22 358.92	12 993.72	9 365.20	72.07
60800000 FRAIS ACCESSOIRES S/ACHATS 20%	100.36	2 867.85	-2 767.49	-96.50
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	-7 446.87	-2 203.84	-5 243.03	-237.90
60320000 VAR.STOCKS FOURNITURES MEUDON	-4 334.26	71.33	-4 405.59	N5
60320001 VAR.STOCKS FOURNITURES STRAS.	-3 112.61	-2 275.17	-837.44	-36.81

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 193 817. 17	1 599 879. 90	- 406 062. 73	- 25. 38
60410000 MATERIEL URBAN FOOTBALL		2 154. 97	- 2 164. 97	NS
60410100 FLOCAGE PMT		3 168. 43	- 3 168. 43	NS
60410300 FLOCAGE FLOCKAGE DU CENTRE		3 563. 21	- 3 563. 21	NS
60410400 FLOCAGE DESIGN FLOCKER		822. 80	- 822. 80	NS
60431500 PRESTATIONS SDF		479. 73	- 479. 73	NS
60432000 PRESTATIONS CUP MEUDON		160. 00	- 160. 00	NS
60441000 PRESTATIONS EVENTS	9 600. 52	13 283. 54	- 3 683. 02	- 27. 73
60441009 PRESTATION EVENT INTRACOM	8 000. 00		8 000. 00	
60441010 PRESTATION EVENT 10 %	1 200. 00	6 335. 59	- 5 135. 59	- 81. 06
60441020 PRESTATION EVENT 20 %	24 550. 03	49 533. 81	- 24 983. 78	- 50. 44
60462000 PRESTATION STAGE DE FOOT 20%	171. 90	4 303. 40	- 4 131. 50	- 96. 01
60610000 CARBURANT		52. 31	- 52. 31	NS
60611005 EAU A 5.5 %	4 560. 88	7 746. 13	- 3 185. 25	- 41. 12
60611010 EAU A 10 %	938. 73	2 253. 64	- 1 314. 91	- 58. 35
60612005 ELECTRICITE 5.5%	444. 07	89. 89	354. 18	394. 01
60612020 ELECTRICITE 20%	71 683. 89	81 578. 73	- 9 894. 84	- 12. 13
60613020 GAZ ET FUEL 20%	34 479. 64	29 502. 47	4 977. 17	16. 87
60614000 CARBURANT TVA 20% RECUPERABLE	1 693. 99	1 397. 71	296. 28	21. 20
60614001 CARBURANT TVA 20 % NON RECUPER	1 089. 16		1 089. 16	
60630000 PETITS EQUIPEMENTS 20%	23 947. 68	35 278. 15	- 11 330. 47	- 32. 12
60630009 PETIT MATERIEL INTRACOM	869. 95		869. 95	
60631000 MAT FOOT/CENTRE	1 635. 72	11 615. 77	- 9 980. 05	- 85. 92
60632005 FOURN PRODUITS NETTOYAGE-ENTRE	198. 49	22. 61	175. 88	777. 89
60632020 FOURN PRODUITS NETTOYAGE-ENTRE	19 632. 19	14 357. 16	5 275. 03	36. 74
60634000 ACHATS EQUIPEMENT DE TRAVAIL	182. 67	11 916. 57	- 11 733. 90	- 98. 47
60640000 FOURNITURES ADMIN. 20%	2 554. 76	2 298. 38	256. 38	11. 15
61220000 CREDIT BAIL VEHICULE	126. 00		126. 00	
61320000 LOC. IMMOBILIERES	465 980. 06	550 016. 96	- 84 036. 90	- 15. 28
61340000 LOCATION TERMINAL CB MEUDON	330. 00		330. 00	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES LGUES DUR	10 062. 15	7 285. 38	2 776. 77	38. 11
61351000 LOC. TPE	3 077. 56	3 909. 18	- 831. 62	- 21. 27
61352000 LOC. MOBILIERES COURTE DUREE	1 927. 80	1 906. 30	21. 50	1. 13
61400000 CHARGES LOCATIVES	440. 89	3 422. 70	- 2 981. 81	- 87. 12
61400200 CHARGES LOCATIVES TX FONCIERE	52 900. 83	78 530. 52	- 25 629. 69	- 32. 64
61520000 ENTRETIEN REPART / BIENS IMMO	8 343. 73	76 870. 16	- 68 526. 43	- 89. 15
61521000 ENTRETIEN LOCAUX / NETTOYAGE	38 680. 13	10 294. 00	28 386. 13	275. 75
61522000 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	277. 53	1 252. 00	- 974. 47	- 77. 83
61552000 ENTRETIEN MAT ROULANT	2 104. 46	2 002. 39	102. 07	5. 10
61555000 ENTRETIEN MATERIEL	422. 48	1 780. 00	- 1 357. 52	- 76. 27
61560000 MAINTENANCE	31 861. 85	36 345. 13	- 4 483. 28	- 12. 34
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUE		1 329. 52	- 1 329. 52	NS
61611000 ASSURANCE RC		2 649. 05	- 2 649. 05	NS
61620000 ASSURANCE RC		5 975. 78	- 5 975. 78	NS
61630000 ASSURANCE TRANSPORT	0. 01	2 632. 73	- 2 632. 72	NS
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE		1 744. 02	- 1 744. 02	NS
62140000 PERSONNEL DETACHE OU PRETE	34 788. 22	230 549. 75	- 195 761. 53	- 84. 91
62220000 COMMISSIONS ET COURTAGES / VENTES	2 859. 03	3 964. 46	- 1 105. 43	- 27. 88
62261000 HONORAIRES COMPTABILITE	4 682. 00	6 138. 00	- 1 456. 00	- 23. 72
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 268. 80	33 564. 75	- 32 295. 95	- 96. 22
62263000 HONORAIRES SOCIAL	14 868. 20	14 812. 60	55. 60	0. 38
62264000 HONORAIRES CAC		300. 00	- 300. 00	NS
62267000 FRAIS GESTION USS	- 39. 20	1 566. 53	- 1 605. 73	NS
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	794. 03	502. 62	291. 41	57. 98
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		- 530. 90	530. 90	100. 00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
62330001	PUB COMMUNICATION STRASBOURG		1. 15	- 1. 15	N5
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	265. 50	9 846. 25	- 9 580. 75	- 97. 30
62380000	DIVERS POURBOIRES ET DONS	150. 00		150. 00	
62410000	TRANSP.BIENS ET PERSONNES		- 31. 50	31. 50	100. 00
62420000	TRANSPORT / VENTES	- 100. 36	100. 36	- 200. 72	N5
62480000	REFACTURATION VEHICULE		6 879. 19	- 6 879. 19	N5
62510000	VOYAGES & DEPLACEMENTS	2 640. 24	490. 65	2 149. 59	438. 11
62511000	INDEMNITES KMS	195. 54		195. 54	
62560000	MISSIONS	1 879. 76	317. 41	1 562. 35	492. 22
62570000	RECEPTIONS	443. 94	702. 88	- 258. 94	- 36. 84
62600000	TELEPHONE FIXE	377. 20	656. 97	- 279. 77	- 42. 58
62601010	CANAL + -SAT - BEIN 10%	4 122. 79	4 907. 70	- 784. 91	- 15. 99
62602000	ABONNEMENT DIVERS SPORT TV	106. 36	610. 91	- 504. 55	- 82. 59
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	108. 82	123. 37	- 14. 55	- 11. 79
62611000	FRAIS MOBILES	677. 23	389. 34	287. 89	73. 94
62630000	ABONNEMENT INTERNET	148. 49		148. 49	
62640000	ABONNEMENT XELYA	19 743. 04	25 887. 68	- 6 144. 64	- 23. 74
62650000	ABONNEMENT SPOTIFY		58. 88	- 58. 88	N5
62704000	FRAIS BANCAIRES LCL	2 952. 84	7 150. 11	- 4 197. 27	- 58. 70
62705000	FRAIS BANCAIRES BNP	651. 05	340. 22	310. 83	91. 36
62707000	FRAIS BANCAIRES LYRA		647. 89	- 647. 89	N5
62714000	COM CB LCL	5 507. 23	10 420. 45	- 4 913. 22	- 47. 15
62717000	COM CB LYRA	5 903. 79	8 272. 22	- 2 368. 43	- 28. 63
62718000	COM ALMA	5 782. 14	1 737. 56	4 044. 58	232. 77
62740000	COMMISSIONS CB LCL		3. 66	- 3. 66	N5
62750000	FRAIS BANCAIRES LCL		2. 50	- 2. 50	N5
62810000	COTISATIONS DIVERS	57. 00	552. 00	- 495. 00	- 89. 67
62820000	GARDIENNAG ET SECURITE	3 218. 10	7 348. 30	- 4 130. 20	- 56. 21
62860000	MANAGEMENT FEES	24 326. 93	61 365. 21	- 37 038. 28	- 60. 36
62860030	MANAGEMENT FEES CDA	39 296. 43	7 839. 00	31 457. 43	401. 29
62880000	REDEVANCE ET FRAIS DE GROUPE	192 172. 28	82 520. 91	109 651. 37	132. 88
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		47 879. 19	58 099. 41	- 10 220. 22	- 17. 59
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	3 368. 55	4 228. 69	- 860. 14	- 20. 34
63330000	FORMATION CONTINUE	7 101. 64	9 171. 96	- 2 070. 32	- 22. 57
63331000	DEPENSES DE FORMATION		210. 00	- 210. 00	N5
63511000	CONTRB. ECO. TERRITORIALE	25 188. 00	42 370. 00	- 17 182. 00	- 40. 55
63540000	DROITS ENREGIST.ET TIMBRE		13. 76	- 13. 76	N5
63780000	TAXES DIVERSES	12 221. 00	2 105. 00	10 116. 00	480. 57
SALAIRES ET TRAITEMENTS		549 840. 46	682 819. 95	- 132 979. 49	- 19. 48
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	549 964. 15	681 763. 48	- 131 799. 33	- 19. 33
64120000	CONGES PAYES	952. 47	- 3 195. 26	4 147. 73	129. 81
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	273. 02	932. 61	- 659. 59	- 70. 73
64143000	AVANTAGES EN NATURE	600. 00	400. 00	200. 00	50. 00
64150000	PROVISIONS PRIMES	- 509. 18	- 1 131. 58	622. 40	55. 00
64180000	GRATIFICATION STAGE		4 730. 70	- 4 730. 70	N5
64194300	RBT AVANTAGE EN NATURE	- 1 440. 00	- 680. 00	- 760. 00	N5
CHARGES SOCIALES		159 892. 88	191 416. 14	- 31 523. 26	- 16. 47
64510000	COTISATIONS URSSAF	110 960. 62	134 068. 91	- 23 108. 29	- 17. 24
64520000	COTISATIONS MUTUELLE	5 443. 67	6 184. 11	- 740. 44	- 11. 97
64520100	COTISATIONS PREVOYANCE	2 572. 97	2 691. 34	- 118. 37	- 4. 40
64520200	MUTUELLE PART SALARIALE S/ STC	12. 96		12. 96	
64531000	COTISATIONS RETRAITE	21 598. 04	26 129. 04	- 4 531. 00	- 17. 34

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
64580000 PROVISION CHARGES S/PRIMES	- 100.41	- 170.00	69.59	40.94
64590000 PROVISION CHARGES S/CP	289.48	- 662.82	952.30	143.67
64700000 TICKETS RESTAURANT	15 646.50	19 259.60	- 3 613.10	- 18.76
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	3 469.05	3 865.96	- 396.91	- 10.27
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		50.00	- 50.00	N5
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	198 690.13	281 690.45	- 83 000.32	- 29.47
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	198 690.13	281 690.45	- 83 000.32	- 29.47
DOTATIONS AUX PROVISIONS	8 200.00		8 200.00	
68150000 DOT.PROV.EXPLOITATION	8 200.00		8 200.00	
AUTRES CHARGES	55 724.57	75 422.99	- 19 698.42	- 26.12
65110000 REDEVANCE LICENCES MARQUES	49 382.88	66 749.70	- 17 366.82	- 26.02
65160000 REDEVANCES/CONCESSIONS,...		453.36	- 453.36	N5
65160010 DROITS D AUTEURS 10%	4 162.18	3 464.99	697.19	20.12
65160020 DROITS D AUTEURS 20%	486.24	452.16	34.08	7.54
65700000 VCEAC IMMOSES CEDEES	782.11		782.11	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	911.16	4 302.78	- 3 391.62	- 78.82
Total des Charges d'exploitation	2 635 135.39	3 442 591.13	- 807 455.74	- 23.45
Résultat d'exploitation	- 7 729.04	104 333.45	- 112 062.49	- 107.41
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	17 642.53	84 211.56	- 66 569.03	- 79.05
76850000 INTERETS DE COMPTES COURANTS	17 642.53	84 211.56	- 66 569.03	- 79.05
Total des Produits financiers	17 642.53	84 211.56	- 66 569.03	- 79.05
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	507.30	27 989.88	- 27 482.58	- 98.19
66150000 INTERETS SUR C/C	507.30	27 989.88	- 27 482.58	- 98.19
Total des Charges financières	507.30	27 989.88	- 27 482.58	- 98.19
Résultat financier	17 135.23	56 221.68	- 39 086.45	- 69.52
Résultat courant avant impôts	9 406.19	160 555.13	- 151 148.94	- 94.14
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		3 892.00	- 3 892.00	- 100.00
67180000 AUTR.CHAR.EXPT./OP.GESTIO		3 892.00	- 3 892.00	N5
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		179.63	- 179.63	- 100.00
68710000 AMORT.EXCEP.IMMO.CORPO.		179.63	- 179.63	N5
Total des Charges exceptionnelles		4 071.63	- 4 071.63	- 100.00
Résultat exceptionnel		- 4 071.63	4 071.63	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 351.00	39 121.00	- 36 770.00	- 93.99
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 351.00	39 121.00	- 36 770.00	- 93.99
Total des produits	2 645 048.88	3 631 136.14	- 986 087.26	- 27.16

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des charges	2 637 993.69	3 513 773.64	- 875 779.95	- 24.92
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	7 055.19	117 362.50	- 110 307.31	- 93.99

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2025 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2024 15	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	2 610 029.79	100.00	3 539 027.58	100.00	-928 997.79	-26.25
+ Ventes de marchandises	653 801.42	100.00	865 563.35	100.00	-211 761.93	-24.47
- Coût d'achat des marchandises vendues	344 057.53	52.62	464 991.84	53.72	-120 934.31	-26.01
Marge commerciale	309 743.89	47.38	400 571.51	46.28	-90 827.62	-22.67
+ Production vendue	1 956 228.37	100.00	2 673 464.23	100.00	-717 235.86	-26.83
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 956 228.37	100.00	2 673 464.23	100.00	-717 235.86	-26.83
- Matières premières, approvisionnements consommés	77 033.46	3.94	88 270.45	3.30	-11 236.99	-12.73
- Sous traitance directe	43 522.45	2.22	83 815.48	3.14	-40 293.03	-48.07
Marge brute de production	1 835 672.46	93.84	2 501 378.30	93.56	-665 705.84	-26.61
Marge brute globale	2 145 416.35	82.20	2 901 949.81	82.00	-756 533.46	-26.07
- Autres achats + charges externes	1 150 294.72	44.07	1 516 064.42	42.84	-365 769.70	-24.13
Valeur ajoutée	995 121.63	38.13	1 385 885.39	39.16	-390 763.76	-28.20
+ Subventions d'exploitation			1 999.98	0.06	-1 999.98	-100.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	47 879.19	1.83	58 099.41	1.64	-10 220.22	-17.59
- Salaires du personnel	549 840.46	21.07	682 819.95	19.29	-132 979.49	-19.48
- Charges sociales du personnel	159 892.88	6.13	191 416.14	5.41	-31 523.26	-16.47
Excédent brut d'exploitation	237 509.10	9.10	455 549.87	12.87	-218 040.77	-47.86
+ Autres produits de gestion courante	17 376.56	0.67	5 897.02	0.17	11 479.54	194.67
- Autres charges de gestion courante	55 724.57	2.14	75 422.99	2.13	-19 698.42	-26.12
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	198 690.13	7.61	281 690.45	7.96	-83 000.32	-29.47
- Dotations aux provisions	8 200.00	0.31			8 200.00	
Résultat d'exploitation	-7 729.04	-0.30	104 333.45	2.95	-112 062.49	-107.41
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	17 642.53	0.68	84 211.56	2.38	-66 569.03	-79.05
- Charges financières	507.30	0.02	27 989.88	0.79	-27 482.58	-98.19
Résultat courant	9 406.19	0.36	160 555.13	4.54	-151 148.94	-94.14
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			4 071.63	0.12	-4 071.63	-100.00
Résultat exceptionnel			-4 071.63	-0.12	4 071.63	100.00
- Impôt sur les bénéfices	2 351.00	0.09	39 121.00	1.11	-36 770.00	-93.99
- Participation des salariés						
Résultat NET	7 055.19	0.27	117 362.50	3.32	-110 307.31	-93.99

DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102024	et clos le	30092025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
UF MEUDON		route Forestière de la Mare Adam 92190 MEUDON	
SIRET	4 9 2 9 1 9 8 7 3 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
route Forestière de la Mare Adam 92190 MEUDON			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités de clubs de sports	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		9 406	Déficit
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FD & ASSOCIES 18 B RUE D'ANJOU 75008 PARIS Tél: 01 53 43 81 40		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
		31/10/2025	MEUDON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
		Signature	Julien FALGOUX
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise route Forestière		92190 MEUDON	
Durée de l'exercice précédent* 15			
Numéro SIRET* 4 9 2 9 1 9 8 7 3 0 0 0 1 7			
Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 5	
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VD)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.1....6.3.6.....)	DA	11 636	11 636			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	778 527	778 527			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	1 164	1 164			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	485 521	468 159			
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 055	117 363			
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL	1 283 904	1 376 849			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	8 200				
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR	8 200				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		142			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91 092	29 789			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	23 466	14 690			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	137 929	299 615			
	Dettes fiscales et sociales	DY	169 741	158 703			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA	18 128	10 253			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	319 447	336 440			
TOTAL (IV)	EC	759 803	849 634				
Ecart de conversion passif *	(V)	ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 051 907	2 226 483				
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Ecart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	759 803	849 634			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON		Exercice N					Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	653 801	FB		653 801	865 563
	Production vendue { biens*	FD		FE			
		FG	1 956 228	FH		1 956 228	2 673 464
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 610 030	FK		2 610 030	3 539 028
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation						2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						
	Autres produits (1) (11)					17 377	5 897
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					2 627 406	3 546 925
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					338 164	469 385
	Variation de stock (marchandises)*					5 893	(4 393)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					84 480	90 474
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					(7 447)	(2 204)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					1 193 817	1 599 880
	Impôts, taxes et versements assimilés*					47 879	58 099
	Salaires et traitements*					549 840	682 820
	Charges sociales (10)					159 893	191 416
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					198 690	281 690
	Autres charges (12)					55 725	75 423
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					2 635 135	3 442 591
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(7 729)	104 333
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI			
	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	17 643	84 212	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	17 643	84 212	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	507	27 990	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)			GU	507	27 990	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	17 135	56 222	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	9 406	160 555	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON					Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE		3 892	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG		180	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH		4 072	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		(4 072)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	2 351	39 121	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	2 645 049	3 631 136	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	2 637 994	3 513 774	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	7 055	117 363	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	126		
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	17 643	84 212	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	507	27 990	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	54 031	71 120		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
		A8		dont cotisations Madelin	A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des virements)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants	M2		KP	2 062 084	KQ	73 610		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	1 103 228	KT	27 183		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	27 427	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	8 591	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	139 051	LC		LD	360		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	24 320	LI		LJ	32 517			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	3 364 700	LO		LP	133 670			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	124 930	IU		IV	2 332				
TOTAL IV				LQ	124 930	LR		LS	2 332				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 489 630	ØH		ØJ	136 002				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		3							
				à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	4 152	MH	2 131 542	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	4 589	MK	1 125 823	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	27 427	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	8 591	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 250	MT	138 161	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY	24 320	MZ	(0)	NA	32 517	NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IV	24 320	NG	9 990	NH	3 464 060	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	127 261	2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK	127 261	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	24 320	ØK	9 990	ØL	3 591 321	ØM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 805 050	PW	131 454	PX	4 151	PY	1 932 353		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	964 744	QA	51 606	QB	3 807	QC	1 012 543		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 748	QE	3 134	QF		QG	22 882		
	Matériel de transport	QH	8 591	QI		QJ		QK	8 591		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	104 200	QM	12 496	QN	1 250	QO	115 446		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	2 902 332	QV	198 690	QW	9 209	QX	3 091 814		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	2 902 332	QP	198 690	QQ	9 209	QR	3 091 814		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.général, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	8 200	4C		4D	8 200
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	8 200	TW		TX	8 200
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	39 922	6U		6V		6W	39 922
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	39 922	TY		TZ		UA	39 922
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	39 922	UB	8 200	UC		UD	48 122
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	8 200	UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	127 261	UV	0	UW	127 261			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	95 813		95 813					
	Autres créances clients			UX	133 067		133 067					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * ☐ UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 036		3 036					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	36 769		36 769					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 681		15 681					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	57 729		57 729					
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 581		9 581					
	Charges constatées d'avance			VS								
	TOTAUX			VT	478 937	VU	351 676	VV	127 261			
	RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus de 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	137 929		137 929						
Personnel et comptes rattachés			8C	39 888		39 888						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	28 312		28 312						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	30 924		30 924						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	70 617		70 617						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	91 092		91 092						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	18 128		18 128						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	319 447		319 447						
TOTAUX			VY	736 337	VZ	736 337						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 5			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	7 055	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					2 351	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exercée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
				TOTAL I	WR	9 406	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)				WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :				XB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				I6		
					WZ		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				XA		
	Majoration d'amortissement *				ZX		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralisée Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance déduite par le report en arrière du déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		X1	9 406		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	9 406		

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	44 703	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	117 363		- Autres réserves	ZD	17 363				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	100 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	117 363		Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	117 363		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	43 522		83 815			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	479 450		XQ	534 719		645 071			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	34 788		232 294			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	21 574		56 885			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	2 859		3 964			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	556 354		577 851			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 193 817		1 599 880			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	25 188		42 370			
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS			YZ	22 691		15 729			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	47 879		58 099			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	481 419		680 783			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	305 109		448 173			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*				ØB	569 674					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	3.02	%	5.97	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1 Agencets restaura	2 096		2 096		
	2 Agencets sol autr	2 056		2 056		
	3 Matériel restaur	4 589		3 807		782
	4 Mobiliers	1 250		1 250		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3	(782)	(782)				
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))		(782)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

Néant ☒ *

A **ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées	Imposition répartie				
au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-1			
		N-2			
	différente (art. 39 quaterdecies	N-3			
		N-4			
	1ter et 1 quater du CGI)	N-5			
		N-6			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2024		et clos le : 30/09/2025		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	18
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 610 030
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	2 610 030
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	17 377
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	1 554
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	18 930
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	630 079
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	451 979
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	1 928
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	55 725
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 139 710
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 489 250
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 489 250
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 610 030	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					72
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	1 397 400 000
Période de référence		GY	01/10/2024	GZ	30/09/2025
Date de cessation				HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-ROU-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					

Cepid Quadra

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET

4 9 2 9 1 9 8 7 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

UF MEUDON

ADRESSE (voie)

route Forestière

de la Mare Adam

CODE POSTAL

92190

VILLE

MEUDON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

11 636

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

1

Total des lignes P3 + P4

P6

11 636

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

URBAN FOOTBALL

N° SIREN (si société établie en France)

480184332

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

11 636

Adresse :

N°

159

Voie

rue de la République

Code postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET

4 9 2 9 1 9 8 7 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

UF MEUDON

ADRESSE (voie)

route Forestière

de la Mare Adam

CODE POSTAL

92190

VILLE

MEUDON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
---------------------------------------	--

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

30/09/2025

[illegible]

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER	
-----------------------------------	--

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

30/09/2025

[illegible]

CA21 - DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
---	--

Désignation de l'entreprise : UF MEUDON

30/09/2025

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire EDI 1330-CVAE
pour 2025

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

La déclaration N° 1330-CVAE doit impérativement faire l'objet d'un dépôt dématérialisé

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Dénomination de l'entreprise	UF MEUDON																				
Adresse	N°																				
	Voie	route Forestière																			
	Code postal	9	2	1	9	0															
	Commune	MEUDON																			
N° SIRET de l'établissement principal	4	9	2	9	1	9	8	7	3	0	0	0	1	7							
Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	1	0	/	2	0	2	4	au	3	0	/	0	9	/	2	0	2	5
Date de cessation	W	W			/																

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD, n° 2035-E-SD, n° 2059-E-SD ou n° 2072-E-SD.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur ajoutée	A2	1 489 250	case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD
Chiffre d'affaires de référence	A3	2 610 030	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	1 397 400 000	à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

A	Date	Signature
MEUDON	31/10/2025	Julien FALGOUX

A. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

[illegible]